

TERMES DE REFERENCES

MISSION D'UN CONSULTANT NATIONAL

I. Poste	
Titre du poste:	Expert national sur l'inclusion de la Société Civile
Projet:	Consolidation de la transition démocratique en Tunisie: Appui au Parlement Tunisien
Lieu:	Tunis – Tunisie
Superviseur:	CTP du projet
Type du contrat:	Consultant individuel (IC)
Durée du contrat:	100 jours
Langues:	Anglais, Français et Arabe
Date de commencement:	Du 1er septembre 2016 au 30 avril 2017
Lieu :	Tunis, et en régions

II. Contexte
La Tunisie s'est engagée dans le développement d'un système de gouvernance réactif, responsable et transparent, fondé sur des institutions démocratiques fortes et sur le principe de l'Etat de droit. Le 27 Janvier 2014, la Tunisie a franchi une étape majeure dans sa transition lorsque l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) a adopté la nouvelle constitution du pays, recueillant l'approbation de 200 voix sur 216 membres. Cette consécration du processus constitutionnel reflète des avancées remarquables permises durant l'élaboration d'un cadre politique et institutionnel fondé sur le dialogue, le compromis et le consensus. La nouvelle constitution a été largement célébrée en Tunisie et au-delà, à la fois comme reflétant la vision commune des diverses composantes de la société tunisienne, et comme un document progressif et inclusif qui s'appuie sur des engagements puissants vis-à-vis des principes des droits de l'Homme, ainsi que sur un certain nombre de caractéristiques démocratiquement innovantes. Le processus constitutionnel, qui a été soutenu par le projet mis en œuvre par le PNUD et financé par sept partenaires de développement internationaux (Le Japon, la Belgique, l'Union Européenne, la Suède, le Danemark, la Norvège et la Suisse), a soutenu la participation de la société civile et des citoyens, à travers des consultations nationales, afin de donner à la constitution une large légitimité en tant que base d'un nouveau contrat social entre les Tunisiens.

Les élections législatives ont eu lieu le 26 Octobre 2014, suivies par un premier tour des élections présidentielles le 23 novembre 2014, puis d'un second tour le 21 décembre 2014 – aucun candidat n'ayant pu obtenir plus de 50% des voix au premier tour.

Le nouveau parlement dispose d'un rôle central dans le système de gouvernance établi par la constitution. Plus précisément, le Parlement sera chargé de veiller à ce que le nouveau cadre constitutionnel est entièrement mis en œuvre et appliqué. La constitution de 2014 ayant été rédigée ex nihilo, elle contient de nombreuses dispositions qui exigent à la fois un développement de la législation en vigueur, mais aussi un renforcement de l'institution ; la charge de travail dévolue au Parlement au cours de la prochaine phase de la transition (à la fois avant et après les prochaines élections) promettant d'être très importante.

L'ANC a reconnu la valeur de l'appui reçu de la communauté internationale à travers le PNUD, pendant les phases initiales post-révolutionnaires puis les phases de rédaction de la constitution ; le Parlement, « Assemblée des représentants du peuple » selon les termes de la nouvelle constitution, a ensuite réitéré sa requête d'appui au cours de la phase de mise en œuvre constitutionnelle, ce qui a permis la signature d'un nouveau document de projet le 15 avril 2015 entre l'ARP et le PNUD.

L'intervention proposée vise à soutenir le parlement de la Tunisie dans son rôle central de mise en œuvre de la nouvelle constitution démocratique du pays, afin que les principes inscrits dans la constitution soient appliqués par le biais d'un système de gouvernance réactif, souple et transparent. Les produits suivants sont envisagés :

- Les capacités du Parlement dans l'analyse de la législation, dans la rédaction et l'amendement des lois permettant la mise en application des dispositions de la Constitution, y compris les dispositions en matière d'égalité entre les sexes, sont renforcées et les structures législatives sont mises en place ;
- Le nouveau Parlement dispose des capacités et des structures lui permettant de jouer son rôle constitutionnel avec efficacité et transparence à travers l'implication systématique des citoyens dans son travail, et ce, dans le cadre d'une vision stratégique à moyen et à long terme.

Afin de compter avec une expertise spécifique, le projet recrute un consultant national qui met à disposition de l'institution une connaissance approfondie de la société civile, afin d'apporter un appui dans l'établissement d'une méthodologie d'élaboration d'une charte régissant les rapports entre parlement et société civile.

III. Objectifs

La mission du/de la consultant/e s'insère dans le cadre du renforcement de la fonction de représentation de l'Assemblée et de la transparence de l'institution parlementaire. Après l'organisation le 23 mai 2016 par l'ARP, en collaboration avec le PNUD et NDI, d'une journée portes ouvertes, aux travaux de laquelle ont participé plus de 100 organisations de la société civile, l'assesseure du président de l'ARP ainsi qu'un groupe de parlementaires et de fonctionnaires ont constitué un groupe de travail afin de renforcer la relation entre parlement et organisations de la société civile, et d'en établir les principes et mécanismes (non prévus dans le règlement intérieur). La mission du/de la consultant/e sera de fournir une expertise technique spécialisée en matière d'inclusion de la société civile, et une connaissance approfondie de la thématique gouvernance, afin d'apporter un appui dans l'établissement d'une méthodologie et d'une feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte régissant les rapports entre parlement et société civile, et ce, à travers des réunions de travail avec des parlementaires et des organisations de la société civile et le partage des expériences internationales en la matière.

IV. Tâches et résultats attendus

Sous la supervision du CTP ou de l'Expert Parlementaire du projet et en étroite collaboration avec l'équipe du projet, et de l'expert international recruté à cette fin, le/la consultant/e aura pour tâches principales de :

- Assister aux réunions de travail avec les parlementaires et des organisations de la société civile, d'en rédiger les comptes rendus, et d'en assurer le suivi ;
- Fournir à l'expert international les documents et renseignements requis relatifs à la société civile tunisienne, ses spécificités, son statut et textes qui la réglementent,
- Assurer la traduction des documents officiels, rapports et autres sources, afin d'appuyer le travail de l'expert international ;
- Assurer le suivi à partir du bureau des activités et étapes entreprises dans le processus d'établissement de la charte ;

V. Livrables/Calendrier

Les livrables sont fixés comme suit :

1. **Du 1^{er} au 08 septembre 2016** : Assister l'expert international et préparer la tenue des réunions de travail avec des parlementaires et fonctionnaires parlementaires, et avec des représentants d'organisations de la société civile afin de discuter des problématiques, enjeux, et attentes exprimées lors de la journée portes ouvertes du 23 mai 2016, et de prendre connaissance des spécificités de la société civile tunisienne et de l'institution parlementaire ; **établir un rapport d'activité** ;
2. **La journée du 6 septembre 2016** : réunion avec le groupe de coordination composé de représentants du parlement et d'organisations partenaires.
3. Appuyer l'expert international pour la présentation des expériences comparées relatives à des processus similaires ayant visé à mettre en place une telle charte, ainsi que la mise en œuvre de ces chartes (livrée en copie électronique après commentaires du projet)
4. Apporter un appui dans l'élaboration et la présentation d'un document de base établissant une méthodologie, les principes et les étapes pour la mise en place d'une charte d'inclusion de la société civile au parlement, ainsi qu'un calendrier comprenant ces étapes (missions d'experts visites, études, processus, réunions...).
5. Effectuer un travail de suivi, après l'achèvement de la mission de l'expert international ;
6. Etablir **un rapport d'activité mensuel** durant toute la durée du contrat ;

VI. Déroulement de la mission

La mission de l'expert se déroulera sous la supervision du CTP et en étroite collaboration avec l'expert en renforcement parlementaire. Cette mission rentre dans le cadre de l'inclusion de la société civile au Parlement, et faisant suite « Journée Porte Ouvertes » qui s'est tenue le 23 mai 2016 à l'Assemblée des Représentants du Peuple » à Tunis. Comme stipulé, ci-dessus, la mission aura une durée de 100 jours ; elle commencera le **1^{er} septembre 2016** et s'achèvera **le 30 avril 2017**.

VII. Compétences

Compétences liées au travail au sein du PNUD :

- Démonstre son intégrité par le respect des valeurs et de l'éthique des Nations Unies ;
- Promeut la vision, la mission du PNUD et des Nations Unies ;
- Respecte les différences culturelles, de genre, de religion, de race, d'âge et de nationalité.

Compétences liées au contrat :

- Faire preuve de diplomatie et d'excellentes aptitudes de travail en équipe
- Aptitude au dialogue et à la négociation.
- Capacité à travailler dans un environnement politique complexe.
- Capacité à travailler sous pression et de manière indépendante
- Capacité démontrée d'esprit critique, de créativité, de diplomatie, de flexibilité
- Connaissance du processus d'élaboration de produits de communication complexes
- Excellente capacité en communication et en rédaction
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse

VIII. Profil demandé

Education :	Au moins un master en Communication, Journalisme, Sciences Politiques, ou Sciences Sociales
Expérience :	▪ Minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans la communication ou domaines liés ▪ Minimum 2 expériences/projets de travail avec la société civile dans le domaine de la Gouvernance
Langue de travail	La maîtrise (écrite et parlé) de l'anglais, du français et de l'arabe est exigée
Compétences informatique :	Bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Email sous environnement Microsoft)

V. Evaluation des candidatures

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection selon la grille de compétences techniques définie ci-dessous, sur la base des documents envoyés.

La méthode d'évaluation combinée sera utilisée.

Le contrat sera attribué au consultant individuel ayant présenté l'offre évaluée comme étant ;

a) Qualifiée/conforme/acceptable, et

b) ayant reçu le score combiné le plus élevé selon les poids prédéfinis des notes technique et financière

Critères spécifiques de sélection :

* Poids des critères techniques : 70% * Poids du critère financier: 30% Seules les candidatures ayant obtenu un score minimum de 70 points lors de l'évaluation techniques seront considérées pour l'évaluation financière.		
Grille d'évaluation	Maximum 100 pts	
1	2 années d'expérience en matière de communication 15 points - Au-delà de deux années d'expérience 20 points	20
2	Expérience dans des projets liés à la gouvernance démocratique et à l'inclusion de la société civile : 2 missions/projets 15 points 3 missions/ projets et plus..... 20 points	20
3	Evaluation de la méthodologie sera faite selon les critères ci-dessous : * Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche à accomplir ?10 points * Une bonne connaissance des organisations de la société civile ?10 points * Une bonne connaissance de la thématique gouvernance ?15 points * Connaissance et compréhension du fonctionnement de l'assemblée..... 10 points	45
4	Excellente de l'arabe..... 5 points Excellente maîtrise du français 5 points Excellente maîtrise de l'anglais 5 points	15

Évaluation technique totale 100pts	100pts*70%= 70pts
Évaluation financière (seuls les soumissionnaires ayant obtenu un minimum de 70	30pts

points sur 100 à l'évaluation technique verront leur offre financière étudiée)	
--	--

IX. Proposition financière et modalités de paiement
--

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- L'Expert devra faire parvenir une offre financière (signalant le taux journalier d'honoraires) relative aux prestations à réaliser durant les 100 jours répartis comme suit :- 12.5 jours de travail mensuel, répartis sur 8 mois,- Le paiement sera effectué par paiement mensuel, après évaluation et validation des livrables. |
|---|

VII. Dossier de candidature

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir :
--

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Un CV (en anglais) indiquant toute l'expérience passée de projets similaires, ainsi que les détails de contact (e-mail et numéro de téléphone) d'au moins trois (3) références ;- Brève description des raisons pour lesquelles votre candidature est la plus appropriée pour la mission (en français)- Une offre financière détaillée exprimée en H/J- Une lettre de motivation rédigée (en arabe). |
|---|